



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

Réponse commune de Monsieur le Ministre des Finances, Gilles Roth, et de Monsieur le Ministre du Travail, Georges Mischo à la question parlementaire N°827 du 31 mai 2024 de l'honorable Député Marc Spautz au sujet de la restructuration auprès de ING Luxembourg

L'honorable Député s'enquiert de la restructuration d'ING Luxembourg (ING) et notamment de l'avenir de son activité de banque de détail au Luxembourg et de l'emploi dans ce segment.

Lors de la réunion de la Commission des Finances du 4 juin 2024, les représentants du Ministère des Finances et de la CSSF ont partagé avec les députés des détails à ce sujet. Selon les informations fournies au ministère des Finances par ING à ce moment, 45 personnes travaillent dans le réseau d'agences au Luxembourg (composé de 5 agences) et ce réseau sera, à terme, réduit à une ou deux grandes agences. Une partie du personnel des agences sera transférée dans le « contact center » de la banque.

À ce jour, la direction d'ING n'a pas contacté le Ministère du Travail dans le contexte d'un plan social. C'est la raison pour laquelle le Ministère du Travail ne peut pas se prononcer quant à l'établissement d'un tel plan.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2024
Le Ministre des Finances
(s.) Gilles Roth